



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rései
au
Monit
belg



25016417

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

23 -01- 2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT - CHAMBRE DE TONNAY

N° d'entreprise : 0501 687 067

Nom

(en entier) : **MK**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **chaussée d'Ath 242 - 7850**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

En date du 1er décembre 2024,

Au siège social,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée MK, ayant son siège social à 7850 Enghien, chaussée d'Ath 242

La séance est ouverte à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Erwan Merrien, Administrateur.
Le Président ne désigne pas de secrétaire.

L'assemblée aborde l'ordre du jour et après avoir délibéré, prend les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à 7830 Bassilly, Pavé d'Ath 1B, à partir du 12 décembre 2024.

VOTE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de procéder au dépôt au Greffe des décisions de la présente assemblée générale et à la publication au Moniteur Belge et à la Banque Carrefour des Entreprises des décisions prises ci-avant. Les comparants déclarent constituer à cet effet pour mandataire spécial de la société, avec faculté de substitution, la sprl ABH Compta représentée par son administrateur, Cyndie Van Steenkiste et établie à 7850 Enghien, rue de la Station, 54 (BE 0809.022.065).

VOTE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Fait à Enghien, le 1er décembre 2024.

M. Erwan Kerrien,
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/01/2025 - Annexes du Moniteur belge